Image not found or type unknown

Conciergerie changement d'affectation

Par **cbasmai**, le **07/03/2016** à **16:07**

Bonjour,
Nous avons dans notre copropriété un appartement qui était une conciergerie
Le concierge ayant été supprimé, nous avons mis le logement en location pendant de nombreuses années.
Cette année nous avons décidé de le mettre en vente, mais pour cela notre syndic nous a indiqué qu'il fallait changer l'affectation de ce lot en passant devant un notaire.
Pouvez-vous me dire s'il est obligatoire d'aller chez un notaire pour effectuer ce changement ?
Et si oui, combien cela va-t-il nous coûter ?

Merci pour votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés